

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 3 mai 2010**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 3<sup>ième</sup> jour de mai deux mille dix (2010) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	absent

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

**2010-05-129.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Session ordinaire du 6 avril 2010
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
  - 4.2 États financiers trimestriels
  - 4.3 Demande de soumissions –vérificateur de la municipalité
  - 4.4 Demande des Fermières de Cacouna
  - 4.5 Simultanéité des élections scolaires et municipales
  - 4.6 Demande d'adhésion Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
  - 4.7 Correspondance Me Dave Boulianne
  - 4.8 Assemblée générale Mutuelle des Municipalités du Québec
  - 4.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
  - 4.10 Commission d'accès à l'information du Québec
  - 4.11 Politique d'achat en français
  - 4.12 Correspondance Club de Golf de Cacouna
  - 4.13 Global technologie
  - 4.14 PG Govern
  - 4.15 Mutuelle des Municipalités du Québec
  - 4.16 Fin contrat de travail
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Rapport du service incendie
  - 5.2 Remerciements Michel Marquis-Défibrillateur
  - 5.3 Préventionniste
6. TRANSPORT ROUTIER
  - 6.1 Balayage de rues

- 6.2 Soumission pour tonte de pelouse
  - 6.3 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent
  - 6.4 Correspondance-Commission régionale du Port de Gros-Cacouna
  - 6.5 Correspondance-Club Optimiste de Cacouna
  - 6.6 Soumissions Le Jardinier Enr.
  - 6.7 Subvention discrétionnaire du député
  - 6.8 Nivelage des rues
  - 6.9 Égout pluvial Boulevard Industriel
  - 6.10 Avis Gervais Dubé
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Soumission- Enlèvement, transport des déchets solides et de la récupération
  - 7.2 Services de Me Yves Boudreault
  - 7.3 Demande de soumission –vidanges usine d'épuration
  - 7.4 Demande de monsieur Denis Pelletier
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
  - 8.2 Adoption procès-verbal de l'urbanisme
  - 8.3 CPTAQ – Éoliennes
  - 8.4 MRC Rivière-du-Loup –Niveau de participation parc éolien communautaire du canton de Whitworth
  - 8.5 Dérogation mineure- 400, rue du Couvent
  - 8.6 Projet de règlement non 172-09 relatif à la modification du schéma d'aménagement
  - 8.7 Correspondance Micheline Pelletier
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
  - 9.2 Correspondance Jean D'Amour, député
  - 9.3 Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent
  - 9.4 Adhésion 2010-2011- URLS
10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
11. AUTRES DOSSIERS
12. INFORMATIONS
- 12.1 Site Web
  - 12.2 MRC- constats d'infraction
  - 12.3 Campagne de sensibilisation aux résidus domestiques dangereux
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2010-05-130.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2010**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le procès-verbal du 6 avril 2010 soit adopté en leur forme et teneur sauf à l'item « comptes -Bibliothèque de Cacouna » il aurait dû y être inscrit un montant de 1200\$ au lieu de 1500\$.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **2010-05-131.4.1 Ratification des déboursés d' avril et approbation des comptes du mois**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** les comptes pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2010 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 118 791.16 \$.

**Que** la liste #2 des transferts de crédits soient approuvés tels que présentés.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. & sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

#### **4.2 États financiers trimestriels**

Dépôt au conseil des états financiers trimestriels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2010 ainsi que les états comparatifs des revenus et dépenses pour la même période.

#### **2010-05-132.4.3 Demande de soumissions –vérificateur de la municipalité**

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Cacouna doit nommer un vérificateur externe pour vérifier les livres de la municipalité en vertu de l'article 966 du code municipal;

**Attendu que** ce travail représente des coûts pour la municipalité;

**Attendu que** des soumissions devraient être demandées pour accorder un tel contrat;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna demande des soumissions sur invitation pour la vérification des livres de la municipalité pour une période de trois ans, soit 2010-2011-2012 aux entreprises suivantes :

- Malette,
- Raymond, Chabot, Grant, Thornton
- Samson, Bélair, Deloitte & Touche;

**Que** les soumissions présentent un coût détaillé pour chacune des années.

#### **2010-05-133.4.4 Demande des Fermières de Cacouna**

Madame Francine Forget présidente du Cercle des Fermières de Cacouna adresse une demande à notre municipalité afin d'avoir un accès au téléphone de la bibliothèque. De plus, une demande de commandite est adressée au conseil afin de recevoir une commandite dans le cadre de leur exposition annuelle qui se tiendra le 12 mai prochain.

Un fil de téléphone sera apporté au local des Fermières afin qu'elles puissent brancher un appareil téléphonique pour faire des appels seulement.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise un montant de cinquante dollars (50\$) en commandite au Cercle des Fermières de Cacouna pour la tenue de leur exposition annuelle.

#### **2010-05-134.4.5 Simultanéité des élections scolaires et municipales**

Madame Monic Vézina secrétaire générale de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup nous transmet une copie de résolution indiquant au gouvernement du Québec de prendre rapidement une décision en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013.

**Attendu que** le conseil a analysé cette opportunité de tenir des élections scolaires et municipales en simultanéité;

**Attendu que** le conseil croit que la tenue de telles élections ne corrigerait pas le déficit démocratique du monde scolaire;

**Attendu qu'**elle aurait pour conséquence de créer un système électoral complexe, lourd et coûteux pour l'électeur;

**Attendu que** le 1<sup>er</sup> novembre dernier, des élections simultanées ont été tenues dans les commissions scolaires de Portneuf et de l'Or-des-Bois et qu'elles n'ont pas eu d'impact positif sur la participation électorale municipale;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna avise le gouvernement du Québec qu'il est en désaccord pour la tenue d'élections simultanées scolaires et municipales pour toutes les raisons énumérées précédemment.

#### **2010-05-135.4.6 Demande d'adhésion Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup**

Monsieur Christian Pomerleau, président de la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, nous informe qu'il est temps de renouveler notre adhésion au coût de 95\$ + taxes.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna renouvelle son adhésion 2010-2011 comme membre de la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup au coût de 95\$ plus taxes soit la somme de 107.23\$.

#### **4.7 Correspondance Me Dave Boulianne**

M. Dave Boulianne avocat de la firme Boulianne Bergeron, avocats nous demande copie du règlement de taxation 2010 afin de vérifier les taxes de services du 793 rue du Patrimoine.

Une copie du règlement a été expédiée à Me Boulianne.

#### **4.8 Assemblée générale Mutuelle des Municipalités du Québec**

Invitation à l'assemblée générale de la Mutuelle des municipalités du Québec qui se tiendra le vendredi 7 mai 2010 à Drummondville.

#### **4.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup**

Mme Monic Vézina, secrétaire générale de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup dépose au conseil copie du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour les années scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

#### **4.10 Commission d'accès l'information du Québec**

Mme Line Laplante du secrétariat de la Commission d'accès à l'information du Québec nous avise que monsieur Roger Plante a transmis à la Commission d'accès à l'information, le 14 janvier 2010, une demande de révision suite à un refus du droit d'accès à l'information de certains documents demandés le 19 novembre dernier.

#### **2010-05-136.4.11 Politique d'achat en français**

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Cacouna a reçu un avis de non-conformité suite à la visite de la situation linguistique du 27 juillet 2009;

**Attendu qu'**une entente de principe a eu lieu avec la responsable de l'office québécois de la langue française;

**Attendu que** la Municipalité se doit d'adopter une politique d'achats en français;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte la politique d'achats en français telle que présentée et que madame Madeleine Lévesque, directrice générale, soit autorisée à signer ledit document pour la Municipalité de Cacouna.

#### **2010-05-137.4.12 Correspondance Club de Golf de Cacouna**

Madame Claire Sylvain, présidente du Club de Golf de Cacouna, demande à la Municipalité d'accorder un soutien financier du même ordre de ce qui avait déjà été accordé dans les années antérieures. Il avait été accordé un soutien financier de 5 000\$ par année sur une période de 5 ans afin de soutenir les investissements au niveau des infrastructures.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna demande une rencontre avec le Club de Golf de Cacouna afin de discuter de cette demande de soutien financier.

#### **2010-05-138.4.13 Global technologie**

Suite à une demande de raccordement de la bibliothèque à la fibre optique à la firme Global technologie, une offre de service par banque d'heures nous est parvenue au montant de 1245.91\$ taxes incluses sur une base de 20 heures.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte une banque d'environ trois (3) heures maximum pour l'année 2010.

#### **2010-05-139.4.14 PG Govern**

Pour faire suite à notre refus de payer les factures pour l'entretien et la formation concernant le logiciel JMap, madame Martine Truchon de PG Govern nous informe que les modalités avaient déjà été acceptées le 6 avril 2009. Un crédit de 170\$ a été accordé pour les frais de déplacements.

Il est proposé par monsieur Gilles D'amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'effectuer le paiement à PG Govern des factures no 4991 et no 3498 totalisant \$849.27 incluant le crédit accordé.

#### **4.15 Mutuelle des municipalités du Québec**

Me Colette St-Martin, directrice en gestion de risques et conformité de la Mutuelle des Municipalités du Québec nous confirme que les recommandations ont été complétées à leur satisfaction. Elle adresse ses félicitations pour la rigueur avec laquelle nous dirigeons la municipalité et nous encourage à poursuivre les efforts afin de conserver le même degré de conformité.

#### **2010-05-140.4.16 Fin de contrat de travail**

**Attendu que** le contrat de travail de madame Chantal Dionne se termine le 31 décembre 2010;

**Attendu que** le conseil désire aviser madame Dionne de sa décision avant la fin de son contrat;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna avise madame Chantal Dionne qu'il ne renouvellera pas son contrat de travail se terminant le 31 décembre 2010.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **5.1 Rapport du service incendie**

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

### **2010-05-141.5.2 Remerciements Michel Marquis- défibrillateur**

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Cacouna a été informé par l'entremise du journal Epik de Cacouna du don d'un défibrillateur au Service incendie de Cacouna;

**Attendu que** le conseil tient à souligner ce don;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna remercie monsieur Michel Marquis pour le don effectué au service incendie de Cacouna en effectuant l'achat d'un défibrillateur.

### **2010-05-142.5.3 Préventionniste**

**Attendu que** le schéma de couverture de risques prévoit l'embauche d'un préventionniste;

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Cacouna doit prendre entente pour recevoir les services d'un préventionniste;

**Attendu que** la MRC de Rivière-du-Loup nous a offert les services selon une entente à être établie;

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de la MRC de Rivière-du-Loup afin de conclure une entente, sur une période de trois ans, pour recevoir les services d'un préventionniste sur notre territoire tel que discuté verbalement basé sur un taux fixe pour chacune des années.

## **TRANSPORT**

### **2010-05-143.6.1 Balayage de rues**

**Attendu que** la Municipalité de Cacouna a demandé des soumissions sur invitation pour le balayage des rues de la Municipalité;

**Attendu que** deux soumissions ont été déposées comme suit :  
-Entreprises B. Dumont Inc. 4503.71\$

- Michel Lepage 4966.50\$  
Taxes incluses

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil retienne les services de « Entreprise B. Dumont Inc. » au montant de 4 503.71\$ taxes incluses pour le balayage des rues de la municipalité;

**Que** le paiement soit fait sur approbation des travaux par le conseil.

#### **2010-05-144.6.2 Soumission pour tonte de pelouse**

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation auprès de « Le Jardinier Enr, Paysagiste Bô-Coin, Terrassement M.L.J. Inc. » pour la tonte de pelouse des terrains de la municipalité.

#### **2010-05-145.6.3 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil nomme madame Ghislaine Daris, mairesse et monsieur Gilbert Dumont conseiller comme représentants au sein de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.

#### **2010-05-146.6.4 Correspondance-Commission régionale du Port de Gros-Cacouna**

Invitation de la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna à renouveler notre adhésion pour 2010.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil nomme monsieur Gilles D'Amours comme membre de la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna pour la municipalité de Cacouna et accepte de payer la somme de 200\$ comme frais d'adhésion pour 2010.

#### **2010-05-147.6.5 Correspondance –club Optimiste de Cacouna**

Le Club Optimiste de Cacouna demande l'autorisation de réaliser un barrage routier à l'intersection de la rue de l'Église et de la rue du Patrimoine le 24 mai prochain.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise le club Optimiste de Cacouna à réaliser le pont payant le 24 mai 2010 à l'intersection de la rue de l'Église et du Patrimoine conditionnellement à l'autorisation du Ministère des Transports du Québec et d'en aviser également la Sûreté du Québec.

#### **2010-05-148.6.6 Soumissions Le Jardinier Enr.**

Dépôt des soumissions pour la fertilisation du gazon pour l'été 2010 sur les terrains de la Municipalité.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil ne donne pas suite pour cette année à cet entretien.

#### **2010-05-149.6.7 Subvention discrétionnaire du député**

**Attendu qu'**une enveloppe de subvention discrétionnaire du député est disponible à chaque année pour des travaux de voirie sur notre territoire;

**Attendu que** la Municipalité de Cacouna a des travaux de voirie à réaliser;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil demande au député M. Jean D'Amour, une subvention discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier municipal de notre municipalité pour l'année 2010 sur les rues St-Georges, Marc-Antoine, William, Éliisa, Sénéchal et boulevard Industriel pour un montant d'environ 20 000\$.

#### **2010-05-150.6.8 Nivelage des rues**

**Attendu que** la Municipalité de Cacouna possède des rues non asphaltées;

**Attendu que** ces rues ont besoin d'un entretien printanier;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale & sec. trés. à demander des soumissions sur invitation, pour un tarif horaire, aux entreprises Constructions BML, Municipalité de Saint-Arsène et Mario Pettigrew, pour le nivelage des rues suivantes :

- Rivière-des-Vases
- Route du réservoir
- Rue du puits Moreault
- Rue Desjardins
- Route Moreault.

**Que** la directrice générale est autorisée à retenir les services du plus bas soumissionnaire et de faire exécuter les travaux dans les meilleurs délais.

#### **2010-05-151.6.9 Pluvial Boulevard Industriel**

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Cacouna a été avisé des problèmes d'écoulement des eaux pluviales provenant du Boulevard Industriel;

**Attendu que** des travaux devront être exécutés pour éviter l'écoulement des eaux de la rue sur les terrains privés;

**Attendu que** ces travaux consistent à l'installation de deux trous d'hommes, creuser le fossé et l'enrocher ainsi qu'exécuter deux traverses;

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale & sec. trés. à demander des soumissions sur invitation aux entreprises suivantes soient Excavations Bourgoin & Dickner Inc., Hugues Guérette Inc. ainsi qu'Excavation Yvan Lévesque pour l'exécution de ces travaux.

#### **2010-05-152.6.10 Avis monsieur Gervais Dubé**

**Attendu que** le conseil a été informé du bris d'un ponceau, près de la résidence du 1714, route du Patrimoine, occasionné par des camions qui ont circulé à cet endroit;

**Attendu que** le conseil doit demander de réparer ce bris par l'entreprise concerné;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil demande à l'Entreprise Gervais Dubé de réparer ce ponceau près de la résidence du 1714, route du Patrimoine et d'y ajouter de l'asphalte afin de régulariser ce bris.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**2010-05-153.7.1 Soumission- Enlèvement, transport des déchets solides et de la récupération**

**Attendu que** la Municipalité de Cacouna a demandé des soumissions sur invitation pour l'enlèvement, le transport des déchets solides et de la récupération sur son territoire;

**Attendu qu'**une seule soumission a été déposée;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise la directrice générale à retourner en soumissions sur invitation à Sanibelle, Services Sanitaires A. Deschênes Inc., Transport Guy Levasseur et Services sanitaires Roy.

**2010-05-154.7.2 Services de Me Yves Boudreault**

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Cacouna a besoin de services professionnels pour la rédaction du règlement d'emprunt;

**Attendu qu'**une personne devra vérifier le niveau légal de ce projet;

**Pour ces motifs,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna retienne les services de Me Yves Boudreault pour consultation juridique du dossier aqueduc et égout au taux horaire de 260\$.

**Que** le conseil mandate madame Madeleine Lévesque dir. gén. & sec. trés. à négocier la tarification horaire et à s'informer s'il y a des frais lors des déplacements.

**2010-05-155.7.3 Demande de soumission-vidanges usine épuration**

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation auprès de Campor Inc. et de Sani-Lang pour les vidanges des boues de l'usine d'épuration pour l'année 2010 soit au printemps et à l'automne et si nécessaire à l'été.

**2010-05-156.7.4 Demande de monsieur Denis Pelletier**

M. Denis Pelletier demande qu'un point de service d'eau soit prévu lorsque le service d'aqueduc sera disponible sur la rue du Patrimoine afin de desservir la roulotte qui sera installé sur la rue Desjardins. Il demande un estimé des coûts.

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accuse réception de la demande de Monsieur Denis Pelletier.

**Que** le conseil prendra les informations requises et qu'une réponse parviendra à une prochaine séance.

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

### **2010-05-157.8.2 Adoption du procès-verbal de l'urbanisme**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 mars dernier.

### **8.3 CPTAO -Éoliennes**

Accusé réception d'une correspondance de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec indiquant à Skypower qu'elle doit toujours soumettre une preuve selon laquelle les sites ont été remis en état d'être cultivés, le tout sous la supervision d'un agronome.

### **2010-05-158.8.4 MRC Rivière-du-Loup- Niveau de participation parc éolien communautaire du canton de Whitworth**

**Attendu que** la MRC de Rivière-du-Loup a conclu une entente de participation avec Innergex Énergie Renouvelable pour la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien communautaire, en vertu de la compétence donnée à l'article 111 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. C-47.1);

**Attendu que** la MRC de Rivière-du-Loup et Innergex planifient la réalisation du projet éolien communautaire du canton de Whitworth situé dans la municipalité de Saint-Antonin;

**Attendu que** dans le cadre de ce projet, la MRC de Rivière-du-Loup devra emprunter sa mise de fonds en mettant en garantie la richesse foncière des municipalités de son territoire;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) la municipalité peut se retirer de ce projet;

**Attendu que** le règlement numéro 173-10 de la MRC de Rivière-du-Loup prévoit que chaque municipalité participante peut accepter différentes options quant à son niveau de participation dans le projet, lequel déterminera la hauteur des contributions éventuelles de la municipalité aux dépenses du parc éolien et le niveau de redevances que la MRC lui versera sur les bénéfices nets du parc éolien;

**Attendu qu'**un premier lot de 300 parts, sur les 500 parts totales de la MRC dans le projet, est réparti entre les municipalités participantes au prorata de la richesse foncière uniformisée en vigueur pour l'année 2010;

**Attendu qu'**un 2<sup>e</sup> lot de 100 parts sur 500 sont offertes à toutes les municipalités participantes au prorata de la richesse foncière uniformisée en vigueur pour l'année 2010;

**Attendu que** les parts non réclamées dans le 2<sup>e</sup> lot sont ensuite versées au 3<sup>e</sup> lot;

**Attendu que** les 100 parts du 3<sup>e</sup> et dernier lot, additionnées des parts non réclamées du 2<sup>e</sup> lot, sont offertes à toutes les municipalités ayant un revenu moyen par ménage inférieur à la

moyenne de la MRC, selon les données du recensement du Canada de 2006, groupe dont la municipalité de Cacouna ne fait pas partie;

**Attendu que** le nombre de parts résultant de cette opération de répartition constituera la participation de chaque municipalité pour toute la durée de l'exploitation du parc éolien, jusqu'à l'expiration du contrat d'achat d'électricité par Hydro-Québec;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que :**

- 1) le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- 2) ce conseil accepte que la municipalité de Cacouna participe au projet de parc éolien communautaire du canton de Whitworth, selon les termes du projet de règlement 173-10 de la MRC de Rivière-du-Loup;
- 3) ce conseil demande que la participation de la municipalité de Cacouna dans le projet soit limitée aux parts minimales issues du premier lot de 300 parts;

**2010-05-159.8.5 Dérogation mineure -400, rue du Couvent**

Suite à la demande de dérogation mineure concernant la résidence du 400, rue du Couvent, afin de permettre l'agrandissement du commerce à une distance moindre que la marge de recul arrière, soit 1, 28 mètres au lieu de 7 mètres. Le tout dans le même alignement arrière que le bâtiment existant. Il demande également de compléter l'autre coin arrière où est située la chambre froide, ce qui a déjà été autorisé par une dérogation mineure antérieure selon la résolution 99-110.

Le conseil autorise toute personne à se faire entendre.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la demande de dérogation mineure à l'immeuble du 400, rue du Couvent

**Que** M. Paul Pelletier inspecteur en bâtiments soit autorisé à émettre le permis.

**8.6 *Projet de règlement no 172-09 relatif à la modification du schéma d'aménagement***

Dépôt d'un projet de règlement no 172-10 relatif à la modification du schéma d'aménagement (périmètre d'urbanisation de Saint-Antonin).

**2010-05-160.8.7 Correspondance Micheline Pelletier**

Mme Micheline Pelletier demande de ne pas avoir d'édifice à appartements sur le terrain voisin de sa propriété. Ceci lui bloquerait la vue sur le fleuve en direction ouest. Le tout occasionnerait une diminution de valeur de sa propriété étant qu'elle serait entourée de blocs appartements.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna avise Madame Micheline Pelletier que le zonage dans ce secteur est conforme et qu'il a eu processus de consultation publique lors de l'adoption desdits règlements.

**LOISIRS ET CULTURE**

### **2010-05-161.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

M. Chouinard demande l'embauche de 2 moniteurs, un coordonnateur pour le terrain de jeux de l'été 2010 ainsi qu'un autre moniteur pour le service de garde.

Étant donné le nombre élevé de moniteurs demandés, il est résolu unanimement de demander à monsieur Chouinard de revoir cette proposition tout en vérifiant le nombre d'inscriptions possibles pour le terrain de jeux et de la représenter à une prochaine séance.

### **2010-05-162.9.1.1 Embauche d'un responsable –Loisirs Kakou inc.**

M. Chouinard demande également l'embauche d'une personne responsable pour faire les lignes de terrains de balle molle, les prêts d'équipements, ouvrir et fermer les lumières et assurer la sécurité et la propreté des lieux au coût de 9.50\$ l'heure lors d'activités de soccer et/ou de balle molle à Place Soleil.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'embauche d'une personne responsable pour faire les lignes des terrains soccer et/ou balle-molle, ouvrir et fermer les lumières ainsi qu'assurer la sécurité et la propreté des lieux lors d'activité aux centre de Loisirs durant la période estivale 2010 au tarif horaire de 9.50\$.

### **2010-05-163.9.1.2 Parade de la Fête Nationale du Québec**

**Attendu qu'**une parade est prévue pour la journée de la Fête Nationale du Québec;

**Attendu que** la Municipalité de Cacouna doit demander l'autorisation au Ministère des Transports du Québec étant donné que la rue du Patrimoine est sous leur juridiction;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna demande l'autorisation au Ministère des Transports du Québec d'arrêter la circulation sur la rue du Patrimoine le 24 juin 2010 entre 10 ½ heures et 11 ½ heures afin d'effectuer la parade de la Fête Nationale du Québec et de demander à la Sûreté du Québec d'être présent pour effectuer la sécurité de cette parade.

### **2010-05-164.9.1.3 Programme d'assistance financière de la Fête Nationale du Québec**

**Attendu que** les loisirs Kakou Inc. ont besoin de financement pour exécuter des activités lors de la Fête Nationale du Québec;

**Attendu qu'**une personne responsable de cette demande doit être nommée;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate monsieur Jean-Yves Chouinard, coordonnateur en loisirs, à présenter une demande d'aide financière pour la tenue de la Fête Nationale du Québec pour 2010.

### **2010-05-165.9.1.4 Feux d'artifice**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la tenue de feux d'artifice pour la Fête Nationale du Québec et autorise monsieur Jean-Yves Chouinard, coordonnateur en loisirs, à signer le contrat et le formulaire d'autorisation pour tenue de feux d'artifice et achat de pièces pyrotechniques au coût de 1500\$ taxes incluses.

#### **2010-05-166.9.1.5 Location de chapiteau**

Dépôt d'une soumission de Chapiteaux Germain Dumont Inc. pour la location d'un chapiteau et d'une scène reliés aux activités de la Fête Nationale du Québec se résumant comme suit : Chapiteau 40' X 40' Blanc au coût de 850\$ plus taxes ainsi qu'une scène au coût de 225\$ plus taxes.

Il est résolu unanimement de demander à monsieur Chouinard de vérifier les coûts d'achat d'un tel chapiteau et de représenter la demande à une prochaine réunion.

#### **2010-05-167.9.1.6 Contrat Sophie Lauzier**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le contrat de madame Sophie Lauzier pour effectuer les cours de steps d'une durée de sept semaines au coût de 300.00\$.

#### **9.2 Correspondance Jean D'Amour, député**

Mme Élisabeth Côté, attachée politique du député monsieur Jean D'Amour accuse réception de la résolution concernant de la demande de subvention du programme PIQM.

#### **2010-05-168.9.3 Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent**

Invitation par Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent à l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée le 24 avril dernier ainsi qu'une invitation à renouveler notre adhésion pour 2010 pour la somme de 65\$.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à la Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2010 au montant de 65\$.

#### **2010-05-169.9.4 Adhésion 2010-2011- URLS**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents:

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour 2010 au coût de 150\$.

**Que** le conseil autorise monsieur Jean-Yves Chouinard, coordonnateur en loisirs à assister à la rencontre régionale des travailleurs en loisir municipal du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra à Rimouski jeudi le 20 mai prochain et que les dépenses encourues soient remboursées sur présentation de pièces justificatives.

### **10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX**

### **11. AUTRES DOSSIERS**

### **INFORMATIONS**

#### **12.1 Site Web**

Une rencontre se tiendra la semaine prochaine pour l'évolution du site web municipal. Pour notre municipalité une offre sur mesure sera présentée pour la mise à jour de notre site. Madame Mélanie Milot de la MRC de Rivière-du-Loup nous contactera pour valider l'échéancier et voir à quel moment il faudra déposer notre demande d'aide financière au Pacte rural.

### **12.2 MRC –Constats d'infraction**

Accusé réception d'un chèque au montant de 5823.43\$ concernant le retour des montants perçus lors de la perception des constats d'infraction pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2009.

### **12.3 Campagne de sensibilisation aux résidus domestiques dangereux**

Madame Catherine Avar, conseillère en gestion environnementale et ERE de la Co-éco nous annonce le lancement officiel de la Campagne de sensibilisation aux résidus domestiques dangereux (RDD). Un dépliant a été expédié dans le publi-sac sur lequel les citoyens trouveront des informations sur les lieux de dépôt de la MRC ainsi que sur les matériaux acceptés.

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

Madame Ghislaine Daris donne un résumé de la rencontre tenue à Québec la semaine dernière pour le projet d'aqueduc et d'égouts.

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **2010-05-170.15 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 21h53 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*